Madame CLEMENT Michèle

Les charrières

39400 LONGCHAUMOIS

Lettre avec accusé de réception

Madame PLAISANCE Eliane

Présidente de l’ASA de la Chaites

32C Avenue de Northwich

39100 DOLE

Le 3 décembre 2014

Madame la Présidente,

J’ai bien reçu l’appel de cotisations de 134,92€ concernant l’ASA.

Je suis étonnée d’être sollicitée car je ne suis pas propriétaire de bois. J’estime donc n’ être redevable d’aucune somme.

 J’ai participé au financement du gros œuvre des travaux concernant l’ASA de la chaîtes, notamment à la création de la route forestière des charrières, bien que non propriétaire de bois. Je n’avais pas d’autre alternative. J’ai donc fait preuve de citoyenneté en apportant ma contribution. Aussi, dois-je vous préciser que je n’ai pas bénéficié d’un chemin goudronné jusqu’à ma maison, était-ce ou est-ce normal ?

J’ai pris connaissance des comptes rendus de réunions des 20/06 et 28/07/2014, aussi, je me pose des questions car rien n’est clairement établi quant aux projets qui seront réalisés avec le financement des cotisations appelés.

Si la commune verse une subvention à l’ASA pour financer des travaux, je considère qu’elle utilise une partie des impôts que je lui verse du fait de ma résidence et donc, je n’ai pas à financer des travaux **pour la valorisation des forêts.**

Ma maison n’est pas une forêt et n’a pas à être considérée comme telle. Par conséquent, je demande à ne plus faire partie de cette association forestière.

Je transmets la copie de ce courrier à la Trésorerie de Morez.

Je vous prie d’agréer, Madame la Présidente, mes salutations.